



# Le chasseur Bigourdan

Lettre d'information de la Fédération des Chasseurs 65



Dans ce numéro :

- Côté Fédération :** Assemblée Générale - P2  
Réunions de pays
- Côté Fédération :** Trophées des Som-  
mets du sport P3
- Côté Sanitaire :** Maladie d'Aujeszky P3
- Côté Education :** Hironnelles tarbaises P4
- Côté Sécurité :** Dossier ASAPT P4
- Côté Territoire :** Restauration de mares  
- Réouverture de territoire P5
- Côté Grand Gibier :** Venaison - Prélève-  
ments P6
- Côté Montagne :** Programme PERHIS -  
Contentieux galliformes P7

## VIGIFAUNE : continuons !

Vos observations contribuent à améliorer les connaissances sur la faune sauvage en Occitanie. Ce printemps, focus sur de nouvelles espèces : hérisson, perdrix rouge, alouette, pigeon colombin, oiseaux d'eau et outarde canepetière.

Téléchargez VIGIFAUNE sur Android ou IOS et devenez acteur !



Lettre d'infos n° 22  
Mars 2025

N° ISSN : 3000-201X



## Sangliers... mais pas que !

La saison de chasse vient de s'achever pour toutes les espèces... ou presque !

En ce mois de mars, la chasse du sanglier se poursuit. Sur certains territoires, d'ailleurs, elle ne s'arrêtera pas.

Dès la mi-février, nous avons dépassé le tableau de la saison précédente, arrêté au 30 juin. Nos prélèvements ont augmenté de façon significative avec une hausse déjà supérieure à 15%.

Pourtant, dans de nombreux secteurs et à quelques jours de la fermeture, les sangliers sont encore trop nombreux. Nous devons faire en sorte d'être prêts à intervenir au moment des semis, et ce, à la moindre alerte.

J'invite donc les présidents, dans les communes concernées, à demander les autorisations pour faire chasser leur territoire en avril et mai si la situation le nécessite.

Je vous l'ai souvent dit et vous le répète : la maîtrise des dégâts va de pair avec la poursuite d'une chasse populaire à un coût raisonné.

Si la gestion de notre « chère » bête noire est très chronophage, nous poursuivons néanmoins nos travaux pour améliorer la chasse et la connaissance de nos espèces dans d'autres domaines.

Dans le Magnoac, nous continuons nos travaux sur l'introduction de faisans de souche sauvage avec les sociétés locales. Les premiers résultats sont très encourageants. Ce projet, espérons-le, permettra de faire du secteur une vitrine de la gestion du petit gibier sédentaire. Les aménagements menés avec les chasseurs et les agriculteurs locaux visent aussi à améliorer le biotope requis pour l'épanouissement des oiseaux.

En montagne, c'est le dossier PERHIS, pour lequel nous avons recruté Gaëtan, jeune volontaire en service civique, qui vient de débiter. Je vous laisse le soin de découvrir dans ce numéro les travaux menés sur la perdrix grise des Pyrénées.

Autre projet audacieux : l'introduction d'isards sur le Bassia de Hèches.

Ce massif, isolé des autres, n'a jamais été colonisé par l'espèce. C'est donc en collaboration avec le Parc national des Pyrénées que nous étudions la possibilité d'y introduire des individus afin d'y constituer une population viable.

Enfin, je n'oublie pas le dossier venaison. Vous allez le voir, ce dossier ambitieux semble repartir et nous maintenons nos efforts, tant cela nous tient à cœur d'arriver à développer et pérenniser la filière.

Notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 04 avril 2025 à 18h00 au Set à TARBES.

J'espère, à cette occasion, vous y retrouver nombreux.

Bien à vous en Saint-Hubert

Jean-Marc DELCASSO

Suivez l'actualité de la Fédération en vous rendant sur notre site internet

<http://www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees/>  
ou notre page Facebook en vous y abonnant.

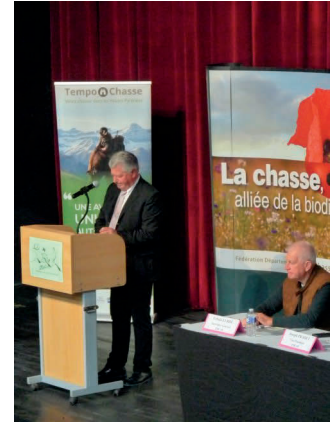


**Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Fédération :**  
Du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



## Côté Fédération

### Assemblée Générale de la Fédération



Elle se déroulera le vendredi 04 avril 2025 à 18h00 à la salle de spectacle « Le Set » à **TARBES**.

**Tous les adhérents de la Fédération sont convoqués.**

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport du Président sur la situation, la gestion et les activités de la fédération
- Rapport de gestion du Trésorier
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30 juin 2024
- Approbation des comptes de l'exercice 2023-2024, quitus, affectation du résultat
- Budget prévisionnel 2025/2026
- Vote des montants des cotisations 2025-2026, des participations financières au plan de chasse 2025-2026 et à la contribution territoriale
- Vœux pour la campagne 2025/2026
- Questions diverses

Conformément aux statuts, tous les adhérents ont été convoqués par voie de presse.

Le rapport annuel et les comptes sont mis à disposition, sur simple demande, de tous les membres de la Fédération à son siège social.

#### Réunions de pays : les responsables cynégétiques au rendez-vous



Comme chaque année, les élus fédéraux se sont déplacés à la rencontre des responsables cynégétiques dans le cadre des réunions de pays.

ARTAGNAN, BIZOUS, SADOURNIN et TARBES par deux fois : ces cinq réunions ont permis d'aborder plusieurs thèmes dont celui, très délicat, des dégâts commis par les sangliers sur les cultures et de leur indemnisation.

L'évolution des tableaux de chasse cerfs et sangliers, comme la filière venaison ou les nouvelles règles concernant l'interdiction du plomb dans les zones humides pour la chasse du petit gibier ont donné lieu à des questions et débats sur l'avenir de nos pratiques.

## Côté Fédération

### Trophées des Sommets du Sport : la Fédération remporte le trophée RSE



Organisée par le Cdos Hautes Pyrénées (Comité Départemental Olympique et Sportif), en collaboration avec l'agence Evelyne, la première édition des Sommets du Sport Haut-Pyrénéens s'est tenue jeudi 03 octobre à la salle des fêtes de Horgues.

Sous l'impulsion des Jeux Olympique de PARIS 2024, en association avec le Groupe La Dépêche du Midi, cet évènement avait pour objectif premier de célébrer tous les sports, représentés par les différents comités sportifs/clubs des Hautes-Pyrénées.

Huit catégories étaient soumises aux votes des lecteurs de « La Dépêche » et de « La Nouvelle République des Pyrénées ».

Dans ces catégories, le Comité Olympique et Sportif avait décidé de nommer, en catégorie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), pour sa contribution volontaire aux enjeux du développement durable, la Fédération Départementale des Chasseurs.

C'est pour l'opération « J'aime la Nature Propre », qui s'est déroulée au mois de mars 2024, que la Fédération a été nommée et a remporté le trophée !

Près de 350 bénévoles avaient répondu présent ce week-end pour l'opération J'aime la nature propre.

Pneus, ferraille, plastiques en tout genre, mégots, canettes, etc... jusqu'au canapé abandonné avaient été ramassés. Le bilan fait peur : 133 m3 de déchets récoltés sur 8 sites !

De nombreuses associations s'étaient mobilisées, dont plusieurs associations de pêcheurs, clubs VTT, de kayak, d'athlétisme, de ball-trap, de randonnée ou de chasse notamment.

Une grande réussite qui est reconduite au mois de mars 2025 !

## Côté Sanitaire

### Maladie d'Aujeszky : des prélèvements pour connaître son passage dans la population



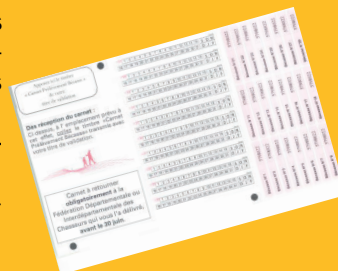
Des buvards de prélèvements sanguins ont été fournis à plusieurs équipes de chasse réparties sur le département afin d'étudier le taux de séroprévalence de la maladie d'Aujeszky dans la population de sangliers du département. Les analyses permettront d'avoir un aperçu du nombre d'animaux mis en contact avec cette pathologie selon les zones. Un sanglier séropositif est un animal ayant fabriqué les anticorps nécessaires pour lutter contre le virus et qui n'est plus contagieux malgré ce contact.



### Carnet de prélèvement bécasse : Pensez à le retourner !



La saison de chasse est terminée. Nous vous rappelons que le retour à la Fédération de votre carnet de prélèvement bécasse est obligatoire. Si la date inscrite dessus est celle du 30 juin - **c'est un carnet national, elle a été fixée par le Préfet, dans le département des Hautes-Pyrénées, au 15 mars...** Souvenez-vous que, conformément à l'arrêté ministériel, aucun carnet ne peut être délivré au chasseur n'ayant pas rendu le précédent.



## Côté Éducation à l'environnement

### Hirondelles tarbaises !

Pour la troisième année consécutive, la Fédération intervient dans certaines écoles du département dans le cadre du projet "Hirondelles et Biodiversité".

Cette année, intéressée par le projet, la Mairie de Tarbes a contacté la Fédération pour travailler avec les écoles Pablo Neruda et Jean-Jacques Rousseau, soit 4 classes de primaire.

Les interventions ont lieu également dans les écoles d'AZEREIX et de BOOSILHEN.

Lors de la première journée d'intervention en salle, les sujets abordés sont nombreux :

- reconnaissances au chant et visuelle de deux espèces d'hirondelles (fenêtre et rustique),
- régime alimentaire,
- construction du nid et reproduction.



Les élèves et leur professeur ont le temps de s'imprégner de ces premières informations avant les séances suivantes qui seront consacrées aux dangers qui pèsent sur ces oiseaux ou à la migration notamment.

Comme les années précédentes, on garde toujours le meilleur pour la fin avec une sortie terrain, voire des travaux pratiques !

## Côté Sécurité

### Sécurité à la chasse : les audits reprennent



C'est dans le cadre du dossier ASAPT (Audit Sécuritaire et Amélioration des Pratiques des Territoires de chasse), cofinancé par La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, que six nouveaux territoires de chasse situés en zone périurbaine sont audités en 2025.

Les premiers, AUREILHAN, JUILLAN et ORLEIX (photos) ont déjà reçu les techniciens fédéraux lors d'une battue. Chasseurs et personnels de la Fédération ont pu partager sur les difficultés parfois rencontrées pour chasser dans les zones périurbaines où le grand gibier trouve refuge de plus en plus: présence humaine continue dans les bois, réseau routier, zone résidentielle ou artisanale, topographie particulière, etc...

### ASAPT « Aménagements »

Pour faire suite aux audits effectués l'année dernière et aux deux visites de terrain effectuées par les techniciens fédéraux sur chaque société (la première lors d'une battue, la seconde hors période de chasse), un bilan des aménagements et/ou du matériel permettant d'améliorer la pratique de la chasse a été réalisé.

C'est ainsi, qu'outre les postes de tir surélevés qui permettent des tirs fichants sécurisés, des jalons facilitant la détermination des angles de 30° et des moyens de communication entre chef de battue et chefs de ligne ont été financés aux chasseurs locaux.

La sécurité reste une des priorités de la Fédération, et de la La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée !



## Côté Territoire

### Restauration de mares : MiLeOc SAISON 2

Quatre nouveaux « chantiers » ont été menés cette année sur les communes de BERNADETS-DESSUS, MONTASTRUC et SENTOUS, situées sur le SABA (Syndicat d'Aménagement de la Baise et Affluents).

Si, pour certains d'entre eux, débroussaillage et retrait des saules étaient « simplement » au programme, d'autres ont nécessité un léger remodelage des berges en pente douce.

Des clôtures partielles ont également été posées afin de préserver les berges du piétinement des vaches pâturant les prairies.

Sur toutes ces mares, une riche biodiversité est observée avec notamment des tritons marbrés ou palmés, salamandres et autres amphibiens.

Tous ces travaux de restauration sont effectués après signature d'une convention, signée entre le propriétaire, la société de chasse et la fédération. Celle-ci permet de garantir le maintien et l'entretien de la mare.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,

### Val d'Azun : territoires rouverts



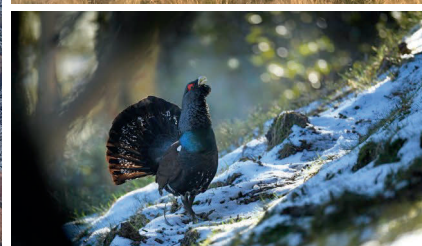
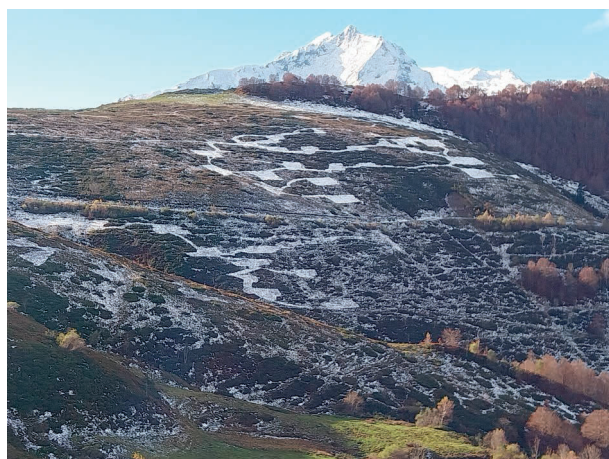
C'est dans le cadre du programme HAPYGALA, financé par des fonds « écocontribution », qu'un nouveau chantier d'ouverture de milieu a été effectué cette fin d'automne.

Dirigée par le service technique de la Fédération, l'opération s'est déroulée sur une zone de 10 hectares rouverte à 50 % en mosaïque.

Bien évidemment, cette zone a été choisie après plusieurs diagnostics effectués par la fédération, tant sur la base du protocole établi par l'Observatoire des Galliformes de Montagne que par les conclusions issues du programme HAPYGALA sur les relevés de végétation et le taux de fermeture du milieu.

Le territoire ciblé a toujours été un site privilégié, tant pour le grand tétras que pour la perdrix grise de montagne.

Les premières neiges ont permis de dessiner d'étranges formes pour beaucoup de randonneurs !



## Côté Grand gibier

### Venaison : de nouveaux tests prometteurs



L'épidémie de COVID 19 avait mis un terme à la filière venaison qui avait pourtant bien démarré.

Malheureusement, l'absence d'abattoir agréé à proximité des zones de chasse et la hausse des coûts annexes liés notamment au transport des carcasses avaient été rédhibitoires au moment où la reprise était possible.

Depuis, la Fédération n'a eu de cesse de trouver des pistes permettant de remettre en rapport les sociétés de chasse et les transformateurs potentiels pour proposer et valoriser la viande de gibier.

Début décembre, deux nouveaux tests ont été effectués avec l'abattoir de BOULOGNE SUR GESSE. Ceux-ci peuvent être qualifiés de prometteurs !

En parallèle, le Pays des Nestes termine une étude de faisabilité pour la mise en place d'un atelier voué au gibier

Si la logistique demande encore à être affinée, une reprise de la filière semble désormais possible !

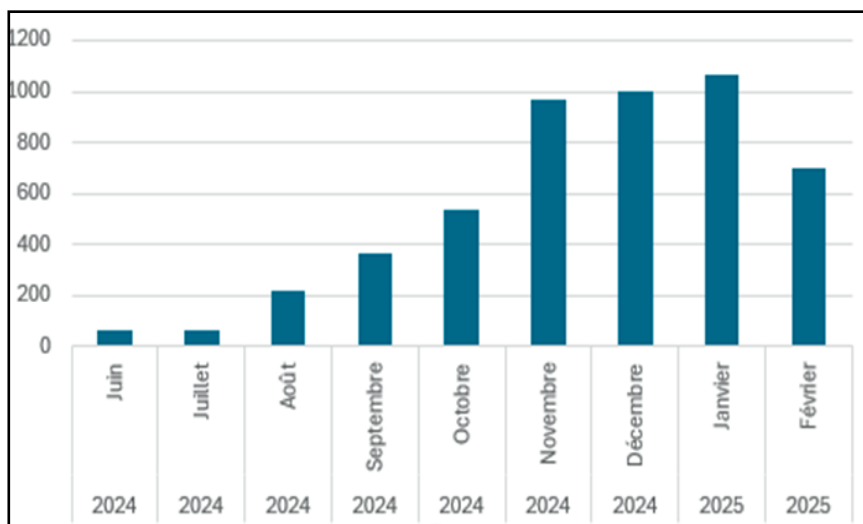
### Prélèvements : des tableaux à la hausse

Plus de 230 000... ce ne sont pas les sangliers prélevés mais bel et bien les indemnités versées pour les dégâts lors de la campagne 2023/2024. Plus de 93% de cette somme était imputable aux sangliers, notamment pour des dégâts au moment des semis au printemps.

L'effort effectué dès l'ouverture, malgré une météo peu favorable à la chasse, a permis une augmentation significative du tableau de chasse sangliers qui était supérieur, fin février, de 15% à celui réalisé au 30 juin de l'année précédente.

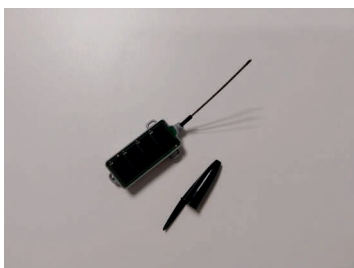
Pour les grands cervidés, le taux de réalisation dépassait les 75% par rapport aux attributions réalisées, soit près de 2500 cerfs prélevés.

Prélèvements sangliers 2024/2025		
Année	Mois	Nb
2024	Juin	63
2024	Juillet	61
2024	Août	216
2024	Septembre	367
2024	Octobre	535
2024	Novembre	969
2024	Décembre	1000
2025	Janvier	1062
2025	Février	702



## Côté Montagne

### Perdrix grises : lancement du programme PERHIS



Ce programme, financé dans le cadre de l'écocontribution, a pour objectif de compléter les connaissances sur l'espèce et ses habitats, et de s'assurer de l'intérêt des actions d'amélioration des habitats réalisées. Ainsi, les informations récoltées permettront un apport de connaissances sur les habitats fréquentés par l'espèce tout au long de l'année et, plus particulièrement lors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes.

Le service technique de la Fédération, épaulé par un volontaire service civique et en collaboration avec les partenaires de l'OFB, l'ONF, le Parc National, l'OGM et le GIP-CRPGE, procèdera à des captures de perdrix qui seront équipées de balises GPS so-

laires avant d'être relâchées. Cette opération est prévue sur deux zones.

Sur le massif du Bazès, dans le Val d'Azun, c'est avant tout un apport de connaissances sur une potentielle modification de la fréquentation des milieux par les oiseaux, à la suite de travaux d'aménagements et d'actions d'amélioration des habitats mis en œuvre par la FDC 65, qui sera recherché.

En parallèle, un tel programme permettra d'évaluer la vraisemblance de la modélisation des habitats potentiels de reproduction de la Perdrix grise de montagne réalisée dans le cadre du projet HAPYGALA.

Sur le second secteur, à CAMPAN, ce suivi aidera la Fédération à prioriser et à localiser ses prochaines interventions, en croisant les données issues de la modélisation des habitats avec les données récoltées par le suivi GPS des oiseaux.

Financé par



### Contentieux galliformes : One Voice déboutée par le juge du tribunal administratif de PAU sur son référé contre le plan de prélèvements perdrix



L'association animaliste et anti-chasse One Voice s'est lancée, depuis trois ans, dans une croisade contre les arrêtés préfectoraux autorisant la chasse des galliformes de montagne.

L'audience au Tribunal Administratif de PAU, le 10 octobre, a permis au service juridique de la Direction des Territoires de la préfecture et à la Fédération des Chasseurs de défendre l'arrêté de Monsieur le Préfet.

Les mémoires en défense déposés et les interventions à la barre ont permis d'emporter la conviction de la présidente du Tribunal et de rejeter la requête.

Le Plan de Gestion Cynégétique de la perdrix grise de montagne, inscrit sur le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et validé par le préfet, est donc dans les clous !

S'agissant des quotas de prélèvements arrêtés pour cette saison, ils l'ont été en appliquant les résultats du bilan repro de l'Observatoire des Galliformes de Montagne au Plan de Gestion.

Merci encore aux nombreux chasseurs pour les heures passées cet été à dénombrer les compagnies, aux côtés des autres partenaires impliqués dans les suivis : OFB, ONF, DDT, Parc National des Pyrénées et Réserves Naturelles Régionales notamment.

Nous n'oublions pas nos techniciens fédéraux qui s'investissent sans compter dans ces opérations.

Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées

18, Boulevard du 8 mai 1945 - BP 90542

65005 TARBES CEDEX

Tél. : 05.62.34.53.01

Courriel : [contact@fdc65.fr](mailto:contact@fdc65.fr)

Fax : 05.62.93.11.59

Site internet : <http://www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees/>

Crédits photos dans ce numéro : S. LARDOS (p3), Autres photos FDC 65



**POUR UN TOURISME DURABLE  
MA RÉGION EN ACTION**

**Millau :  
1 million  
de visiteurs  
par an**

© D. JAMME\_CFTL Occitanie

La Région s'engage à faire de l'Occitanie une destination attractive et ingénieuse à travers la valorisation de ses 41 Grands Sites.

